



Délibération 2025.06.03

Délibération affichée
et exécutoire le :

12/06/25

Le 10 juin 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 3 juin 2025, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, MALASSINET Alain, CHAUVEAU Valérie, PION Bruno, BAILLY Michèle, PERRICHON Didier, MAUCHIEN Anne, DUVOUX Sylviane, FORBEAU Patrice, CAUDOUX Michel, HUIDO Etienne, SEBGO Brigitte, RIOULT Thierry.

Pouvoir : SURTEL Marie-Laure à DUVOUX Sylviane.

Absent : TARTIÈRE Steeven.

Création d'une servitude de passage sur la parcelle ZB 131

Dans le cadre de l'aménagement de l'extension de la ZAC des Noyers, la Communauté de Communes Champagne Boischauts (CCCB) va acquérir une partie de la parcelle ZB 130 appartenant aux consorts POPINEAU.

Considérant que les Consorts POPINEAU doivent pouvoir bénéficier d'une servitude de passage à partir du chemin d'exploitation n°11 cadastré ZB 131 devenu voie communale ;

Considérant que ces opérations vont aussi impacter les consorts FERRAGU, propriétaires de la parcelle ZB 225 ;

Sans discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser la création d'une servitude de passage sur la parcelle ZB 131 en faveur des consorts POPINEAU et FERRAGU ;
- D'autoriser le Maire ou son représentant à procéder aux formalités et signer tout acte et pièce se rapportant à ce dossier.

Le Maire,
MÉTIVIER Philippe

Le secrétaire de séance,
Patrice FORBEAU

